

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18783 - 73ÈME ANNÉE

Mobilisation des syndicats soutenue par le PCR

L'heure de la lutte contre la casse sociale



Alors que la rentrée scolaire aura finalement probablement lieu demain, une autre lutte revient sur le devant de l'actualité : l'opposition à la casse du Code du Travail.

Suite à la mobilisation des maires, l'État a finalement co-financé un total de 2.800 emplois aidés pour assurer la rentrée dans les écoles, collèges et lycées. La rentrée scolaire aura donc lieu demain partout. Ailleurs en France, les signatures de nouveaux contrats et les renouvellements ont été suspendus. Cela cause de nombreux drames et place des collectivités face au même problème que celui à l'origine du report de la rentrée. La question de l'avenir des emplois aidés est posée, car le gouvernement ne fait pas mystère de ses intentions de mettre fin à un dispositif qu'il juge inefficace pour lutter contre le chômage. La rentrée scolaire à peine passée,

une nouvelle lutte se profile : l'opposition à la casse du Code du Travail. Le gouvernement veut en effet utiliser les ordonnances pour remettre en cause des acquis de plusieurs décennies de lutte. Le PCR participera à la journée d'action du 12 septembre initiée par les syndicats qui s'opposent à un texte qui signifie leur fragilisation sans précédent.

Le détail des mesures figure dans le tract de l'intersyndicale « Loi travail, c'est toujours non !!! Tous dans la rue le 12 septembre » publié par ailleurs. Il souligne les conséquences de l'application d'un tel texte dans un pays comme La Réunion où « avec un taux de chômage de plus de 24 %, largement

plus élevé que celui de l'hexagone, 42 % de la population (soit 343 000 personnes) vivent en dessous du seuil de pauvreté ».

Un code de travail par entreprise

Il dénonce notamment : « Décentralisation de la négociation au niveau de l'entreprise s'agissant des temps et de la durée du travail, paiement des heures supplémentaires, contrat de travail, CDD, emploi. Un code de travail par entreprise !

Volonté d'affaiblir la loi et les branches porteuses de cohérence économique et sociale pour la mise en place d'une concurrence entre les salariés.

Barémisation des indemnités prud'homales remettant en cause le principe de la réparation intégrale du préjudice et la liberté souveraine du juge d'apprécier l'étendue et la profondeur du préjudice. C'est un permis de licencier ».

De plus, la généralisation à tous les secteurs du CDI de chantier mettra fin au contrat à durée indéterminée tel qu'il existe. Quel intérêt en effet pour un employeur de recourir au CDI actuel quand il aura à sa disposition un contrat qui permettra de mettre un travailleur au chômage n'importe quand sans avoir à risquer d'être condamné pour licenciement abusif.

PCR dans la lutte

Comme le souligne l'Intersyndicale, la seule solution reste la lutte. Le PCR sera aux côtés des travailleurs, car il se dresse comme un rempart à la politique de casse sociale du gouvernement.

M.M.

Tract de l'Intersyndicale CGTR-FSU-Solidaires-UNEF

« Loi travail, c'est toujours non !!! Tous dans la rue le 12 septembre »

Voici la reproduction du contenu du tract de l'Intersyndicale CGTR-FSU-Solidaires-UNEF qui appelle à la mobilisation le 12 septembre prochain contre la modification du Code du Travail par ordonnances dans le sens de la diminution des droits des travailleurs et de la fragilisation des syndicats. Si un tel projet se concrétiserait, alors les conséquences seraient désastreuses pour La Réunion.

La mobilisation nationale interprofessionnelle du 12 septembre lancée par la CGT, la FSU, Solidaire et l'UNEF doit être un temps fort de notre campagne de rejet, tant de la loi Travail, que des ordonnances Macron. Et pour un code du travail du 21^e siècle où les droits des travailleurs sont améliorés.

Non à la démolition du code du travail, favorisant chômage et pauvreté, remise en cause des acquis collectifs et individualisation des rapports de production, dégradation des conditions de travail

Avec un taux de chômage de plus de 24 %, largement plus élevé que celui de l'hexagone, 42 % de la population (soit 343 000 personnes) vivent en-dessous du seuil de pauvreté.

Les ordonnances Macron ont pour but d'aller plus loin que la Loi Travail dans ce qu'elle a de plus nocif pour les travailleurs. Aggravant les conditions de vie des salariés et de leurs familles.

Décentralisation de la négociation au niveau de l'entreprise s'agissant des temps et de la durée du travail, paiement des heures supplémentaires, contrat de travail, CDD, emploi. Un code de travail par entreprise ! Volonté d'affaiblir la loi et les branches porteuses de cohérence économique et sociale pour la mise en place d'une concurrence entre les salariés.

Barémisation des indemnités prud'homales remettant en cause le principe de la réparation intégrale du préjudice et la liberté souveraine du juge d'apprécier l'étendue et la profondeur du préjudice. C'est un permis de licencier puisqu'il y aura beaucoup de patrons qui budgeteront la dépense.

Référendum à l'initiative de l'employeur qui est par ailleurs chargé du bon déroulement des opérations
Possibilité de signer un accord avec un salarié qui ne représente pas un syndicat (contournement du DS)

Fusion CHSCT /DP /CE portant en elle notamment le danger d'une dilution de la problématique Santé au Travail dans une approche essentiellement économique. La responsabilité de l'employeur en matière de Santé à l'entreprise.

Extension du contrat de chantier qui condamnerait le CDI.

Le périmètre des PSE restera celui de l'entreprise et de la filiale et non du groupe qui pourra, tout en se portant financièrement très bien et distribuant des dividendes dans l'allégresse, s'exonérer de participer à la « sortie de crise » de sa filiale.

La transformation du compte pénibilité en compte personnel de prévention de la pénibilité est un sérieux recul.

Une alternative : la lutte pour construire un rapport de force et dans l'unité la plus large sur des bases claires de défense des conquises sociales et des services publics.

La bataille contre la Loi Travail continue : devant l'OIT, les tribunaux et dans les entreprises, dans les espaces de négociation.

Par ailleurs, différentes mesures prises par ce gouvernement :

- diminution de l'APL
- annulation de 300 millions d'euros affectés aux collectivités locales en 2017,
- réduction brutale inadmissible du nombre de contrats aidés...

INQUIETENT ET INTERPELLENT LA POPULATION

Le 12 septembre, mobilisons-nous à l'appel de la CGTR, de la FSU et de l'UNEF.

Rendez-vous aux travailleurs, aux demandeurs d'emplois et aux retraités devant le Jardin de l'État de Saint-Denis à partir de 9 heures.

Edito

La seule limite du trafic est le prix du billet d'avion

Une nouvelle compagnie aérienne est arrivée dans le ciel réunionnais depuis le mois de juin : French Blue. Elle se positionne sur le créneau du low-cost long-courrier. Son mode de fonctionnement vise à proposer des prix plus bas que la concurrence. La publication des chiffres de la fréquentation de l'aéroport Roland-Garros du mois de juillet étaient donc très attendus. Ils allaient pouvoir permettre de mesurer l'impact de l'arrivée de French Blue sur un mois plein.

Entre La Réunion et la France, 70.000 passagers ont été transportés. C'est une progression importante : 16,2 % de plus qu'en juillet 2016. Cela fait 9.350 allers-retours de plus. Dans le même temps, French Blue a transporté 10.500 personnes. Cela représente dès ce premier mois complet de desserte 15 % du marché. Cela signifie également que la principale arrivée d'un nouvel opérateur capable de vendre des billets d'avion moins chers a augmenté le trafic. En effet, en comparaison avec 2016, les 4 compagnies qui exploitaient déjà les différentes lignes entre La Réunion et la France ont perdu 1.150 passagers allers-retours.

Ceci confirme l'analyse présentée dans « Témoignages » du 21 juillet : chaque arrivée d'une nouvelle compagnie tire les prix vers le bas et augmente le trafic entre La Réunion et la France. C'est la principale raison qui explique la progression en escalier de la fréquentation des vols : de 3.000 passagers en 1960 à sans doute près de 1,2 million cette année.

Si la tendance observée avec l'arrivée de French Blue se confirme, alors les Réunionnais pourront se rendre compte qu'ils auront perdu plusieurs années à cause de l'arrêt du projet d'Airbus A380 qui devait être exploité en low-cost par Outremer 380, filiale d'Air Austral. En effet, un des arguments utilisés par la nouvelle direction d'Air Austral pour refuser le projet était de dire que la mise en ligne de cet avion allait créer une concurrence à l'intérieur du groupe et à un transfert des passagers vers l'A380 au détriment d'Air Austral. Les derniers chiffres de la fréquentation de Gillot montrent au contraire qu'une baisse des prix de 30 % pour les passagers de l'A380 aurait mécaniquement entraîné une hausse du trafic global, et donc des pertes limitées dans ce domaine pour Air Austral. Autrement dit pour Air Austral, la crise ne menace pas à cause de l'arrivée du low-cost, mais pour d'autres raisons.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Sophie Charles interpelle Edouard Philippe

Emplois aidés : l'ACCD'OM écrit au Premier ministre

Dans un courrier daté du 18 août, Sophie Charles, présidente de l'ACCD'OM interpelle le Premier ministre au sujet des conséquences de la baisse « drastique » du nombre d'emplois aidés. L'ACCD'OM rappelle à Edouard Philippe que la situation démographique dans les collectivités d'outre-mer n'est pas la même qu'en France, car « nous construisons des groupes scolaires chaque année ».



Monsieur le 1er Ministre,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la situation très préoccupante de nos collectivités ultramarines face à la rentrée scolaire actuelle suite à la décision de votre gouvernement de diminuer de façon drastique le nombre d'emplois aidés.

Ceux-ci sont essentiels au bon fonctionnement de nos communes dans

le contexte actuel spécifique aux Outre-mer. En effet, dans plusieurs départements, la démographie est telle que nous construisons des groupes scolaires chaque année, ce qui n'est pas le cas des communes de métropole d'une façon générale. Le fonctionnement de ceux-ci nécessite des emplois supplémentaires alors que nos dotations diminuent. Nos élus sont, de ce fait, confrontés à une mission quasi impossible sans l'aide de ces em-

plois aidés.

Par ailleurs, les taux de chômage important dans nos territoires justifient un effort conséquent de l'Etat au titre d'un rééquilibrage et d'une égalité qui ne doit pas rester un vain mot. Nous pensons aux emplois verts remis en cause par cette décision inattendue et brutale.

Je reste persuadée que vous tiendrez compte de nos besoins réels et de la nécessité d'analyser mieux cette situation spécifique.(...) »

Visite du Ministre de l'Éducation : revendications de la FSU

Jean-Michel Blanquer vient d'achever sa visite dans notre académie à l'occasion de la rentrée scolaire. Alors même que seuls 4 élèves sur 10 ont repris le chemin de l'école dans le 1er degré, le ministre de l'Éducation n'a pas jugé utile de rencontrer des personnels concernés par le report de la rentrée pour prendre la mesure du problème, il n'a pas non plus fait la moindre annonce de nature à lever les craintes sur les conditions de cette rentrée.

Au cours d'une rencontre avec un membre de son cabinet, la FSU a rappelé les spécificités de notre académie et les mesures nécessaires pour relever les défis qui se posent à l'école publique à la Réunion.

Nous avons demandé :

la ré-ouverture de la liste complé-

mentaire du concours de professeur des écoles pour couvrir l'ensemble des CP dédoublés,

la pérennisation des emplois précaires liés à l'école quels qu'en soient les secteurs,

dans la voie professionnelle, une dérogation à la durée des stages pour tenir compte du tissu économique contraint, des mesures et des formations pour aider les enseignants dans l'accueil des élèves en situation de handicap,.....,

le classement de l'ensemble de l'Académie en Éducation Prioritaire, lycées compris,

un plan de rattrapage en postes pour combler nos retards,

la mise en place à titre expérimental, comme le permet la loi Égalité Réelle, de la scolarité obligatoire jus-

qu'à 18 ans.

Nous avons dénoncé la précipitation avec laquelle le Ministère gère souvent l'école publique ainsi que les problèmes liés à un bâti scolaire qui est ancien et nécessite des travaux de réfection ou d'agrandissement et surtout des constructions supplémentaires alors même que la dotation aux Collectivités a été diminuée par le nouveau gouvernement.

Nous regrettons que les seules réponses aient été pour le moins évasives et renvoyées aux arbitrages de Bercy.

Ce n'est pas ainsi que l'on fera progresser significativement le système scolaire réunionnais.

FSU Réunion

In kozman pou la rout

« Dann somenn moun-la nana sète domin ! »

Normalman, nana sète zour dann in somenn. Sa sé in n'afèr toulmoun koné : inn pou la line sé lo lindi, inn pou lo planète Mars sé lo mardi, inn pou mèrki lo mèrkrodi, inn pou Jupiter é sa i tonm lo zédi, inn pou Vénis lo vantredi, inn pou Satirn lo samdi, é pou fini inn pou lo ségnèr ésèt-la i tonm dimansh, idi galman lo zour di ségnèr. Donk sèt zour, pou fé sak ou la bézoin fé. Mé pa pou toulmoun, pars nana désèrtin moun i aplik in règloman lé bien pou zot : fé pa lo zour mèm sak ou i pé romète a domin ? Mèm prinsip ou ar-romète ankò. Si tèlman ou i trouv zamé lo tan pou fé kékshoz sirtou si lsé in n'afèr ou i yèm pa fé. Moin la antann dir sa sé bann parésse i aplik règloman-la. La pa vré ! Sa demoun néglizans i fé konmsa. Mi koné pa kosa zot i anpans mé moin pèsonèl, mi tonm souvan dann défo-la. Alé ! Mi lèss azot réfléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Un article de Salim Lamrani

Cuba forme près de 15.000 professionnels de santé par an

Grâce à l'excellence de son système d'éducation et de formation, Cuba a formé près de 15 000 professionnels de la santé pour l'année universitaire 2016-2017, dont 920 en provenance 79 pays y compris des Etats-Unis.

Une nouvelle fois, Cuba a démontré qu'elle était à la pointe de la médecine mondiale. Connue pour ses grandes réussites dans les domaines de l'éducation et de la santé, l'île de la Caraïbe a formé en un an 2,5 fois plus de professionnels de santé que le nombre total de médecins dont elle disposait lors de l'avènement de la Révolution cubaine en 1959. En effet, 14 685 médecins et techniciens de santé ont obtenu leur diplôme à Cuba en 2017. En guise de comparaison, en 1959, Cuba ne comptait que 6 000 médecins pour une population de 6 millions d'habitants, soit un ratio d'un médecin pour 1000 habitants. En outre, dès les premiers mois de l'année 1959, près de 3 000 d'entre eux, soit la moitié, ont choisi de quitter le pays pour les Etats-Unis, attirés par les propositions économiques qu'offrait Washington, résolu à dépouiller Cuba de son capital humain au nom de la lutte contre le gouvernement de Fidel Castro. Les nouvelles autorités de l'île ont été confrontées à une grave crise sanitaire dans une nation qui manquait déjà cruellement de personnel médical et d'infrastructures de santé.

7,7 médecins pour 1.000 habitants

Parmi les 14 685 professionnels de santé nouvellement diplômés, 920 proviennent de 79 pays et ont été principalement formés à l'Ecole latino-américaine de médecine de La Havane (ELAM) et à la Faculté de médecine de la Caraïbe de Santiago de Cuba. Parmi ceux-ci, 25 proviennent des Etats-Unis. Au total, Cuba a formé près de 170 médecins étasuniens issus des milieux défavorisés 2. Depuis 1959,

Cuba a formé 165 920 médecins nationaux et 33 973 médecins étrangers issus de 129 pays. Plus de 28 500 d'entre eux ont été formés à l'ELAM, une « école de science et de conscience 3 ». La docteur Diana Rodríguez Herrera, major de promotion pour l'année 2017, a résumé en quelques mots sa mission : « faire de la santé et de la vie des autres notre première préoccupation 4 ».

Aujourd'hui, avec une population de 11,2 millions de personnes, Cuba compte 7,7 médecins pour 1 000 habitants, le plus haut ratio au monde, supérieur y compris à celui des nations les plus développées. Monopole d'Etat, basé sur la prévention, le système de santé cubain est l'un des plus efficaces et les moins chers au monde.

Le médecin va chez le patient

Le concept de médecin de famille, installé dans les quartiers au plus près des habitants, reflète la philosophie sanitaire du pays. A Cuba, c'est le médecin qui va chez le patient et non l'inverse, et cela fait toute la différence, car les personnes les plus vulnérables ne sont ainsi jamais abandonnées à leur sort 5. Le drame caniculaire qui a frappé l'Europe en 2003, coutant la vie à 70 000 personnes, âgées et isolées pour la plupart, dont 19 000 en France, est inimaginable à Cuba, car l'attention aux catégories les plus fragiles est placée au centre des priorités nationales 6.

Malgré des ressources limitées et un état de siège économique implacable imposé par les Etats-Unis depuis plus d'un demi-siècle, Cuba démontre qu'il est possible de mettre en place un système de santé, de formation et d'éducation

performant, offrant ainsi une protection sociale d'excellence à tous les citoyens. De la même manière, La Havane montre qu'il est possible de faire de la solidarité internationale avec les nations du Sud et les populations paupérisées des pays développés un pilier de la politique étrangère de la nation.

Salim Lamrani

1. Radio Havane Cuba, « 14 685 médecins et techniciens de santé sont diplômés cette année à Cuba », 21 juillet 2017.

<http://www.radiohc.cu/fr/noticias/salud/136198-14-685-medecins-et-techniciens-de-la-sante-sont-diplomes-cette-annee-a-cuba> (site consulté le 4 août 2017).

2. Cubadebate, « La ELAM ha graduado en Cuba 170 médicos estadounidenses », 2 août 2017.

3. Agencia cubana de noticias, « Formados en la ELAM más de 28 mil 500 médicos de 103 países », 22 juillet 2017.

4. Lisandra Fariñas Acosta, « Convertir la salud y la vida en nuestra primera preocupación », Granma, 21 juillet 2017.

5. Ibid

6. Institut national de la santé et de la recherche médicale, « Surmortalité liée à la canicule d'août 2003 en France », 2003, BEH 45-46.

http://www.cepidc.inserm.fr/inserm/html/pdf/beh_45_46_2003.pdf (site consulté le 7 août 2017) ;

Maxime Bourdier, « La canicule de 2003 est incomparable avec celle de 2016 mais permet de mieux l'appréhender », Huffinton Post, 5 octobre 2016.

Oté

Ankor in vizite minist pou la po d'patate

Minis l'édikasyon nasyonal i sort fé in sézour isi La Rényon. Par l'fête li la vni oir koman k'i éspas in rantré avorté. Biensir li la parti l'androi la rantré la spasé, mé té arienk kat-sink komine dsi in total vinn-kat. I paré li la vni koz avèk bann mèt pou konète in pé lo problèm zot nana pou rézoud kan i ariv in rantré. Fransh vérité, li la vni oir dézord li-mèm épi lo gouvèrnman la mète dann l'ékol isi La Rényon.

Pou kosa mi di sa ? Sinploman pars i shanj pa in sistèm konm l'édikasyon bann z'anfan dé-troi somenn avan la rantré... Pou moïn la rantré sa i doi z'ète préparé dsi inn ané. Lé vré lo prézidan la pran désizyon dann son kanpagn éléktoral, mé l'été pa la té i pé aplik sa, pétète l'ané proshène é ankor avèk bonpé difikilté. Pli sirman i falé li téi prann son sinkan pou li shanj lo sistèm é sinkan noré pa été tro. Nana si tèlman difikilté pou réglé ?

Dabor l' ékol fransèz la pa in l'ékol ékstra. Pou sak i kroi sé in l'ékol promyé klass, détronp azot pars par raport bann péi l'OCDE lo sistèm édikatif La Frans lé klassé vinn-dézyèm par la. Donk arien avoir avèk l'édikasyon dann bann péi konm La koré di sid, La Finlande, La Chine épi d'ot ankor. Sirtou sak in pé i di l'ékol fransèz lé pa paré pou l'avnir téknolozik, robotik, konm sa i spas dann bann péi l'azi di sid-est.

In l'égzanp, in konkour matématik i vienn éspasé ébin figuir azot lo nom La Frans i figir pa dann lo vinn-troi promyé . El lé arienk trant sétyèm plas alé oir La Frans sé in péi rish, dévlopé ; na mèm bann pri nobel Matématik. Alor ? Alor, sanm pou moïn sé la baz mèm i klosh pa. Parl pi pou la formasyon bann z'inzényèr. Parl pa non pli pou lo dévlopman kiltirèl.

Alor la vizite lo minist ? Ankor in vizite pou la po d'patate. Mé sa sé in n'afèr nou lé abityé avèk sa.

Justin